

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 431

Artikel: Travail féminin : (suite et fin)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reconnue nécessaire. On envisagea l'emploi du film éducatif au service de l'orientation professionnelle, dans la protection contre les accidents, et enfin, dans la lutte contre l'émigration.

« Le film de l'éducation » peut être employé à toutes fins éducatives... L'éducation n'est-elle pas l'alpha et l'oméga de toute la vie? L'éducation par le film touche à l'hygiène, à la protection de la mère et de l'enfant, à la protection contre diverses catastrophes, à la protection des animaux (lutte contre la vivisection), à la lutte en faveur de l'assistance sociale et de l'épargne, à une saine et intelligente économie domestique; et, en résumé, à l'éducation populaire dans le meilleur et le plus large sens du terme.

C'est à toutes ces fins que le film éducatif peut et doit servir à l'avenir.

Que l'on n'entende pas par le film éducatif, quelque chose d'ennuyeux ou de schématique, mais bien des bandes dans lesquelles le cadre artistique sera respecté. Les films eux-mêmes, qu'ils aient un caractère philosophique ou religieux doivent être d'une objectivité absolue et scrupuleuse. Deux participants catholiques ont insisté pour que le film religieux, tout spécialement, respectât les principes, les cérémonies, les symboles de chaque confession en particulier, et ne les représentât qu'avec la plus rigoureuse exactitude. Le film d'actualités peut avoir une grande importance au point de vue de l'éducation populaire et de l'entente mutuelle. Germaine Dulac l'appelle « le grand éducateur moderne et social ».

La section: « Film et vie des peuples » s'est également occupée de l'entente entre les peuples: elle a décidé d'encourager le film objectif et indépendant et de rejeter le film tendancieux.

Un chapitre assez humiliant pour nous est celui de l'envoi aux indigènes de films qui, non seulement leur donnent une idée absolument fausse de la vie des peuples occidentaux, mais qui, surtout, détruisent le prestige de la femme blanche, ainsi que le fit remarquer Mme Dreyfus-Barney, qui connaît bien les pays de l'Orient et qui fit partie de ses expériences personnelles dans ce domaine. Quelques missionnaires compléteront son exposé en souhaitant que la vraie vie des peuples civilisés soit représentée telle qu'elle est, sans tendances provocatrices ni suggestions particulières.

Les commissions de censure des films devront, à l'avenir, comprendre des femmes qualifiées pour cette tâche délicate; pour la jeunesse, une limite d'âge sera fixée pour l'admission au cinéma, sans que l'on songe à éloigner la jeunesse et les familles de spectacles sains moralement et intellectuellement. Des mesures de protection sont envisagées aussi afin de supprimer les dangers d'incendie, par l'utilisation de bandes inflammables.

Le Congrès tout entier eut un caractère pratique, ainsi que le fit remarquer le docteur Luciano Feo, directeur de l'Institut, dans son discours de clôture. Le film éducatif deviendra probablement bientôt — lorsque la Convention internationale autorisant le libre échange des films éducatifs sera entrée en vigueur — non seulement un facteur d'instruction, mais un moyen d'éducation de tout premier rang.

Aenne Löwenthal

(librement traduit en français par L.-H. P.)

Travail féminin

(Suite et fin) 1

Les femmes dans le service domestique.

On évalue la proportion d'étrangères employées dans le service des maisons à 28%; ces jeunes femmes sont le plus souvent des Allemandes ou des Autrichiennes. En 1930, 17.000 de ces « Autrichiennes » ont obtenu des permis de séjour plus ou moins prolongés; ce personnel immigré est, en général, qualifié et apprécié de nos maîtresses de maison.

En Suisse allemande comme dans les cantons romands, un gros effort est fait pour attirer les jeunes filles vers ce métier, qui, à vrai dire, n'en est pas encore un, puisqu'il n'en offre ni les garanties matérielles, ni la préparation. Une juste compréhension de cette fausse situation améliorera bientôt, espérons-le, cette branche du travail féminin.

La police féminine.

La Suisse a des assistantes de police dans 4 villes: à Genève (1914), Berne (1928), Lausanne (1929), et Bâle (1931).

A Genève, la première assistante était payée par les Sociétés féminines locales intéressées à son travail; quand celui-ci devint officiel et que le traitement fut assumé par le gouvernement, ces Sociétés payèrent alors celui de l'aide-pièce. En 1930, le service fut réorganisé sous le titre de « Service social féminin », et les agents devinrent officiellement fonctionnaires du Département de justice et police, nommés par le gouvernement et assermentés. Elles sont au nombre de 3, plus une aide-secrétaire.

Berne eut la première assistante de police suisse officiellement reconnue. Elle a le droit d'arrestation, les mêmes chances d'avancement que ses collègues masculins, et porte le titre d'« Assistant sociale de la direction de police ».

Les conditions sont les mêmes pour celle de Bâle.

A Lausanne, l'assistante a un champ d'action plus restreint que celui de ses collègues à l'É.

¹ Voir l'avant-dernier numéro du *Mouvement*.

étranger, ce poste étant d'institution plus récente. Cette activité est essentiellement sociale; ainsi comprise, elle donne aux assistantes de police toute leur raison d'être, qui est d'assurer les tâches que ne peut remplir un homme.

Dans les services postaux.

En Suisse, de 1869 à 1894, les femmes étaient acceptées à l'apprentissage postal; durant ce quart de siècle, on en vit couramment assurer le service aux guichets, même dans les villes.

C'est par la suite que, sous prétexte qu'elles ne pouvaient effectuer le service de nuit et celles des ambulants, qu'on les empêcha de postuler à cet apprentissage. Actuellement, l'administration des postes marque de nouveau une tendance à engager davantage de femmes, lesquelles, après une courte période de préparation, sont affectées, dans les services postaux de quelque importance, à certains emplois aux guichets qui ne nécessitent pas un apprentissage complet. En 1930, ont été reçues 90 auxiliaires de cette catégorie, et le nombre des apprentis postaux a diminué d'autant. Il ne faut pas confondre ces auxiliaires avec celles des bureaux postaux de 3^e classe, qui ont été employées de tout temps, à titre privé, par les buralistes postaux, et ne comptent donc pas comme fonctionnaires de l'Etat.

Jusqu'à quel point les femmes concurrenceront-elles les hommes?

Voici une question brûlante et, faut-il le dire, trop souvent résolue au détriment du sexe faible. Un fait demeure: c'est qu'il y a concurrence entre hommes et femmes là où il y a inégalité de préparation professionnelle, et partant, de salaires. Donnons à la femme l'apprentissage nécessaire, payons-la en suffisance, selon ses services, et il n'y aura plus que concurrence entre individus de même valeur, concurrence nécessaire au progrès du travail professionnel. Cette règle garde tout son sens, même en temps de marasme économique. Un autre fait est indiscutable: notre pays a encore une trop forte proportion de main-d'œuvre étrangère pour les possibilités de son marché du travail. Favoriser le travail féminin serait, du même coup, équilibrer l'offre et la demande nationales.

Il est bien simpliste de voir le seul moyen d'enrayer le chômage dans la suppression des engagements d'employées dans l'industrie et dans certains métiers. Il faut se rappeler que, avant la guerre, la main-d'œuvre féminine était indispensable aux besoins du pays, et qu'on ne peut lui fermer ses débouchés en un moment de crise. Il faut également songer aux multiples budgets familiaux pour lesquels l'appoint du gain de la femme est une nécessité; le supprimer serait enlever le pain à des centaines d'enfants.

Selon un journal allemand, le nombre total des femmes célibataires du monde entier serait de 380 millions. Et les dernières statistiques fédérales accusent un excédent de femmes vivant seules qui forme le 20% de notre population féminine. Se représente-t-on ce que coûterait l'entretien de ces femmes, si elles ne cherchaient pas un gagne-pain dans leur travail?

Assemblée annuelle des „Frauenzentralen“ de Suisse

(Bienne, 9 juin 1934.)

Les présidents des *Frauenzentralen* se réjouissent chaque année de cette rencontre amicale et de cette journée de travail en commun. Ce fut au Grand Hôtel de Macolin sur Bienne, en face d'une vue splendide, qu'eurent lieu les séances du 9 juin dernier. La nature s'était mise en fête et les membres des Sociétés de Bienne avaient organisé une réception charmante.

Ce fut dans une atmosphère de cordialité que furent écoutes les divers rapports des *Frauenzentralen*. A noter parmi les activités créées au cours de 1933-1934: à Saint-Gall: un home pour jeunes filles qui ont besoin d'être entourées, et la récolte des légumes au marché, qui furent distribués pendant l'hiver à 70 familles de chômeurs; à Appenzell: la *Frauenzentrale* s'est occupée d'un foyer pour les ouvriers qui construisent un chemin de fer; elle a aussi présidé à une collecte de vêtements destinés aux pensionnaires des asiles, ainsi qu'à la création d'un vestaire pour indigents. Des démarches ont été faites pour obtenir le vote des femmes en matière religieuse.

A Lausanne, le grand événement de l'année a été la transformation de l'Union des Femmes en *Centrale des Sociétés Féminines*, sur le modèle de celles de la Suisse allemande. Cette Centrale n'est encore que communale, mais espère devenir cantonale par la suite. A Berne, les femmes ont lutté pour empêcher que les femmes mariées soient exclues des postes officiels; à Bâle, l'activité s'est attachée au renouvellement des crèches et à leur adaptation à l'hygiène moderne.

Tous les cantons déplorent de ne pouvoir recruter plus de membres parmi la jeunesse, et cela pour des causes multiples. L'après-midi a été consacré à la lutte contre le chômage et à l'étude des divers moyens employés à cet effet dans les *Centrales*. Partout, dans la Suisse romande comme dans la Suisse allemande, il est reconnu que la seule profession qui ne soit pas emblématique, où l'on demande encore des employées, est celle du travail ménager. La jeunesse, avide de liberté, a de la peine à s'adapter à ce service et la préparation qu'elle a reçue jusqu'à aujourd'hui est en général bien insuffisante. Dans presque tous les cantons, les *Frauenzentralen* se sont mises à l'œuvre pour créer des cours ménagers destinés à relever le métier de domestique, et à en faire une profession aussi intéressante, et même plus, que bien d'autres. La difficulté est de recruter des élèves. A côté des cours destinés aux jeunes filles, il en a été organisé dans plusieurs endroits pour des chômeuses plus âgées.

Dans le canton d'Appenzell, des Ouvroirs font travailler les femmes à domicile: 11.000 paires de pantalons de garçons ont été confectionnées et vendus, ce qui a permis à la *Centrale* de rendre à la commune la subvention qu'elle lui avait accordée.

Demain samedi

il sera vendu

500 pantalons jersey soie artificielle, rose, blanc, jade, la paire, net **0.95**

300 chemises de jour, Empire, broderie lorraine, la pièce, net **0.95**

500 paires de bas, soie artificielle, mailles fines et fil et soie, 2^e choix, net **0.95**

A. GRAS & Cie
COUTANCE

Genève a procuré du travail à 126 femmes, et son Ouvroir confectionne le vêtement le plus simple, et le trousseau le plus élégant.

Certes, les *Frauenzentralen* n'ont pas pu donner une solution au terrible problème du chômage, mais leurs efforts sont tournés de ce côté, et chaque canton fait tout ce qu'il peut pour venir en aide, par le travail, aux nombreuses femmes qui vivent dans l'angoisse de ce que leur apportera le lendemain.

M. Cr.

Seehof, Hilterfingen

Hôtel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thoune. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension (pourboires inclus) de fr. 8.50 à 12.— Téléphone 92.26 P. 2027 Y

Pour la Terrasse, le Balcon et le Jardin

RIEN N'EST PLUS PRATIQUE, PLUS CONFORTABLE ET REPOSANT QU'UN BON FAUTEUIL EN ROTIN OU UNE CHAISE LONGUE

ACHETEZ-LES chez le FABRICANT-SPECIALISTE

H. Märki 1. du Conseil-Général, 16

Où vous trouverez un grand choix de modèles depuis 14 fr. ... Réparations ... Tél. 43.056

Inauguration du Bon-Secours (Genève).

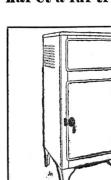
En prenant possession de ses nouveaux locaux, le Bon-Secours a tenu à exprimer sa reconnaissance envers ses souscripteurs et ses amis. Une nombreuse assistance composée de médecins, d'anciennes élèves, de représentants des diverses œuvres genevoises, était venue pour inaugurer la « Maison du Bon-Secours ».

Après quelques paroles de bienvenue de la distinguée directrice, Mme Menzi, et une allocution du pasteur d'Espine, Mme de Beaumont retrouva l'historique de cette Ecole d'infirmières, et parla avec émotion de sa fondatrice, la doctoresse Champdaniel. Puis ce fut Mme Michaud-Elskes qui fit connaître au public l'activité des infirmières actuelles. Pour terminer, les docteurs Juliard et Olivier vinrent apporter leur témoignage de médecins qui voient les « petites Bon-Secours » au travail.

En visitant l'établissement, chacun put apprécier le bon goût et la compétence de M. Ferdinand Martin, ensembler, qui s'est chargé de l'aménagement de l'Ecole. La pouponnière fit aussi l'admiration du public.

Bl. R.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



LONGEMALLE, 12

PENSION

Mmes ROSSIER & HEMMERLING
VILLE CRÈT D'EL

MD 538 L BOULEVARD PADEREWSKI : VEVEY

Belle situation tranquille - Chambres (éventuellement non meublées) avec eau courante chaude et froide et pension complète de 5 à 6 fr. 50 par jour. Accueil familial à personnes isolées. Téléph. 938

UN RÉEL PROGRÈS LES

FRIMAX
CAVALIER

ROTATIFS